

Faire un don

54 M€

ENGAGÉS POUR LA MISSION GUÉRIR

34,7 M€

ENGAGÉS POUR LA MISSION AIDER

33 MÉDICAMENTS EN DÉVELOPPEMENT
POUR **27** MALADIES DIFFÉRENTES

PRÈS DE **500** EXPERTS DE LA RECHERCHE, DU DÉVELOPPEMENT PRÉCLINIQUE ET CLINIQUE, DE LA BIOPRODUCTION ET FONCTIONS SUPPORTS, AU SEIN DE L'INSTITUT DES BIOTHÉRAPIES DES MALADIES RARES



PLUS DE **200** PROGRAMMES ET JEUNES CHERCHEURS FINANCÉS



En 2018, grâce à votre mobilisation

173 PROFESSIONNELS AU SEIN DE **18** SERVICES RÉGIONAUX DÉDIÉS À L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES



2 VILLAGES RÉPIT FAMILLES® PLUS DE **1700** PERSONNES ACCUEILLIES



1 PLATEFORME MALADIES RARES RASSEMBLANT **6** ACTEURS MAJEURS DES MALADIES RARES EN FRANCE ET EN EUROPE

Les organisateurs d'animations Téléthon remettent la totalité des recettes issues de la collecte nette des frais engagés, en s'efforçant de limiter à 10% ces frais d'organisation.

votre don

66% de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

20€ DÉDUCTION FISCALE **13€** COÛT RÉEL **7€**

50€ DÉDUCTION FISCALE **33€** COÛT RÉEL **17€**

BÉNÉVOLAT
Donnez quelques heures de votre temps et mettez votre énergie, votre imagination au service des malades. Contactez le :

0 800 695 501 Service à appel gratuit

LEGS ET DONATIONS
L'AFM-Téléthon, en tant qu'association reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des donations, des legs et assurances vie, exonérés des droits de succession.

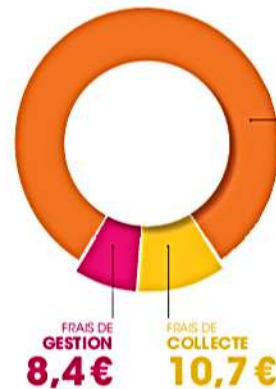
POUR TOUTE QUESTION : 01 69 47 28 13



Ligne directe donateurs : 0 825 07 90 95 Service à 19 € / min + prix appel

100€

EMPLOYÉS PAR L'AFM-TÉLÉTHON EN 2018, C'EST :



MISSIONS SOCIALES*
80,9 €

Recherche**, essais thérapeutiques, aide aux malades, revendication, communication scientifique et médicale...

* Les Missions sociales comprennent les activités liées à l'accompagnement de votre Village de Soins qui ont été financées par des fonds collectés, de la part des ressources nettes issues de la collecte de votre legs. Hors ces activités, les autres missions sociales s'élèvent à 79,5%. Pour connaître le détail des données de l'année 2017-2018, contactez le service à l'appel gratuit de 01 69 47 28 13.
** Données issues de l'Observatoire National des Maladies Rares et des Maladies Orphelines de l'AFM-Téléthon.

Pour plus d'informations liées à ces chiffres clés, consulter le rapport annuel et financier de l'AFM-Téléthon, disponible sur www.afm-telethon.fr ou sur simple demande.